



FICHE TECHNIQUE « PORTIQUE AUTONOME »

S'il n'y a pas de point d'accroche sur le lieu de la prestation, possibilité de louer ce portique.

Matériel de scène : Portique à 4 pieds, réglable aux hauteurs de 5 mètres ou 7 mètres, avec ou sans ancrage au sol.

Espace nécessaire au montage du portique :

- Pour le 5 mètres : 12m x 6m
- Pour le 7 mètres : 18m x 8m

Espace pris par le portique une fois monté :

- Pour le 5 mètres : 5m x 6m
- Pour le 7 mètres : 7m x 8m

Installation :

- En intérieur (sans ancrage) ou en extérieur (avec ou sans ancrage), sur un sol plat.
- Le montage et le démontage se font à 2 (l'artiste + 1 personne).
- Le portique se monte d'abord à plat sur le sol, puis est levé à l'aide de tire-forts. Enfin, il peut être ancré au sol en cas d'utilisation en ballant (en extérieur uniquement). Attention, compter 5 mètres en plus de chaque côté du portique pour le haubanage en utilisation ballant.
- Utilisation pour tout agrès aérien accroché sur 1 point ou 2 points : trapèze fixe et ballant, tissu, cerceau, corde lisse, sangles, etc. Possibilité de mettre 2 agrès fixes en même temps (ex : 2 trapèzes, ou 1 trapèze et 1 tissu, etc.).

Temps de montage : 1h (1h30 à 2h pour le ballant)

Temps de démontage : 1h

Le portique doit être hors d'atteinte du public ou sous surveillance dès lors qu'il est monté.

Les discussions techniques se font avec l'artiste concernée ; un repérage des lieux peut être envisagé avant la prestation. L'artiste peut venir avec un technicien selon vos besoins.

Pour toute question : Contacter Lucine au +33 (0)6.32.81.03.23 ou contact@lucine-cirque.com